

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SALOME

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq janvier à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Salomé, s'est réuni dans le lieu de ses séances ordinaires, sous la présidence de Monsieur Pierre Canesse, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance ; convocation affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

**Etaient présents** : Pierre Canesse, Murielle Part, Véronique Botte, Angélique Lavoisy, Gaëtan Prensier, Lionel Nowara, Cristelle Delannoy, Nathalie Croain, Hervé Devaux, Marie Demuer, Daniel Duquesne, Sébastien Regucki, Céline Bonnard,

**Procurations** : Gauthier Gavory, Jean-Michel Hoorelbeke, Angélique Moyeux, Yvan Vergoten, Vincent Delautre, Thierry Delparte, Valérie Haessle,

**Absents** : Monique Hennebelle, Roger Ryelandt, Karine Bailly-Ravassard,

### 1. Vente de terrain en zone d'activités - première parcelle

Monsieur le maire explique à l'assemblée délibérante la nécessité de poursuivre l'aménagement de la Zone d'activités du Moulin de Coisne afin de conforter notre politique de développement économique et d'emplois. Aussi, il est demandé à l'assemblée d'autoriser Monsieur le maire à procéder à la vente de la parcelle n° B 2197 de 11 646m<sup>2</sup>.

Monsieur le Maire informe que la société CTA souhaite se porter acquéreur pour moitié de la contenance de cette parcelle, soit 5 716 m<sup>2</sup> afin d'y implanter son entreprise.

La valeur vénale de ce terrain a été estimée par le service des domaines à 24.90€ le m<sup>2</sup> soit un total de 142 328.40€

Monsieur le Maire propose la vente de cette parcelle pour un montant de 142 328.40€

Les frais inhérents à la vente seront à la charge de l'acquéreur.

La délibération soumise au vote est adoptée à l'unanimité,

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Pierre Canesse



Mairie de Salomé  
59196

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SALOME

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq janvier à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Salomé, s'est réuni dans le lieu de ses séances ordinaires, sous la présidence de Monsieur Pierre Canesse, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance ; convocation affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

**Etaient présents** : Pierre Canesse, Murielle Part, Véronique Botte, Angélique Lavoisy, Gaëtan Prensier, Lionel Nowara, Cristelle Delannoy, Nathalie Croain, Hervé Devaux, Marie Demuer, Daniel Duquesne, Sébastien Regucki, Céline Bonnard,

**Procurations** : Gauthier Gavory, Jean-Michel Hoorelbeke, Angélique Moyeux, Yvan Vergoten, Vincent Delautre, Thierry Delparte, Valérie Haessle,

**Absents** : Monique Hennebelle, Roger Ryelandt, Karine Bailly-Ravassard,

### 1. Vente de terrain en zone d'activités-seconde parcelle

Monsieur le maire explique qu'il en est de même pour le second prospect qui souhaite acquérir une partie de la parcelle B 2197 de 11 646m<sup>2</sup> mais pour une contenance de 5 930 m<sup>2</sup>.

Monsieur le Maire propose la vente de cette parcelle à la société H2M, estimée par le service de domaines à 24.90€ le m<sup>2</sup> pour un montant de 147 657.00€

Les frais inhérents à la vente seront à la charge de l'acquéreur.

La délibération soumise au vote est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Pierre Canesse



DGS